

Rites à observer dans la célébration de la messe

Publié le 19 novembre 2015 · 73 min de lecture



Missale Romanum 1962 : Ritus servandus in celebratione Missae

Sacrée Congrégation des Rites

I – La préparation du célébrant

1. Le prêtre qui va célébrer la messe vaquera à la prière quelques moments, en employant s'il le désire les prières de la préparation. Puis il se rend à l'endroit, préparé dans la sacristie ou ailleurs, où se trouvent les ornements et les autres objets nécessaires à la célébration. Il prend le missel, recherche la messe, et dispose les signets aux textes qu'il va dire. Ensuite, il se lave les mains en disant la prière qui accompagne ce rite. Puis il prépare le calice, qui doit être d'or ou d'argent, ou du moins avoir la coupe d'argent dorée en dedans, et qui en outre doit être consacré par l'évêque, ainsi que sa patène également dorée. Il pose dessus un purificateur propre, et sur celui-

ci la patène avec une hostie entière, qu'il essuie légèrement, si c'est nécessaire, pour la débarrasser des miettes, et il la couvre avec la pale de lin, puis avec le voile de soie. Sur le voile, il met la bourse de la couleur des ornements, contenant le corporal plié, qui doit être fait seulement de lin et sans être brodé d'or ou de soie au milieu, mais entièrement blanc, et bénit comme la pale par un évêque ou par un autre qui en a le pouvoir.

2. Les choses ainsi disposées, il va vers les ornements, qui ne doivent point être troués ou déchirés, mais entiers, décentement propres et beaux, et bénis par l'évêque ou par un autre qui en a le pouvoir. Là, portant des souliers aux pieds et revêtu des habits de son état, dont celui de dessus descend au moins jusqu'au talon, il se revêt des ornements, en disant pour chacun les différentes prières marquées.

3. Tout d'abord, prenant l'amict par les extrémités et les cordons, il le baise au milieu où se trouve une croix et le met sur la tête ; aussitôt, il l'abaisse sur le cou, en couvre le col de ses vêtements, fait passer les cordons sous les bras, puis derrière le dos, les ramène devant la poitrine et les attache. Ensuite, il revêt l'aube, passant d'abord la tête, puis le bras droit dans la manche droite, ensuite le bras gauche. Il arrange l'aube autour du corps et, la relevant par-devant et sur chaque côté, se ceint avec le cordon que le ministre lui présente par derrière. Le ministre élève l'aube tout autour du cordon, afin qu'elle pende décentement et couvre les habits ; il dispose le dessous de telle manière qu'il soit de tous côtés également élevé de terre de la largeur d'un doigt environ. Le prêtre prend ensuite le manipule, baise la croix au milieu, et le met au bras gauche. Ensuite, prenant l'étole des deux mains, il la baise de la même manière, la met avec le milieu à son cou, et la fait traverser devant sa poitrine en forme de croix, faisant passer à droite la partie qui descend de l'épaule gauche, et à gauche la partie qui descend de l'épaule droite. Puis, avec les extrémités du cordon, il attache chacun des deux côtés de l'étole à ce même cordon de part et d'autre. Enfin le célébrant prend la chasuble, et il est convenable qu'il se couvre la tête.

4. Si le célébrant est un évêque ou un abbé ayant reçu la bénédiction et pouvant user des pontificaux, il ne croise pas l'étole devant la poitrine, mais en laisse pendre les deux extrémités de chaque côté ; et avant de prendre l'étole il prend la croix pectorale, qu'il baise, qu'il met à son cou et qu'il laisse pendre devant la poitrine au bout des cordons. Il ne prend pas non plus le manipule avant l'étole, sinon aux messes des défunts, mais il le prend à l'autel, après avoir dit l'Indulgentiam et l'ayant baisé d'abord.

5. S'il est évêque, ou abbé comme ci-dessus, et qu'il célèbre solennellement, il revêt les ornements et il se comporte pour le reste selon les indications du Pontifical et du Cérémonial.

II – L'entrée du célébrant à l'autel

1. Le prêtre, revêtu de tous les ornements, prend de la main gauche le calice préparé comme on vient de l'indiquer ; il le porte élevé devant la poitrine, en tenant de la main droite la bourse sur le calice et, après avoir fait l'inclination à la croix ou à l'image qui se trouve dans la sacristie, il se rend à l'autel, précédé par un ministre en surplis qui porte le missel et les autres objets nécessaires à la célébration (à moins qu'ils n'aient été préparés auparavant). Il s'avance les yeux baissés, d'un pas grave et le corps droit. S'il vient à passer devant l'autel majeur, il fait l'inclination.

Devant le Saint-Sacrement, il fait la gèneuflexion. S'il passe devant un autel où l'on célèbre la messe, au moment de l'élévation ou au moment de la Communion, il fait également la gèneuflexion et la tête découverte il l'adore, et il ne se lève pas avant que le célébrant ait reposé le calice sur le corporal.

2. Parvenu à l'autel, il s'y tient debout devant le dernier degré, se découvre, tend la barrette au ministre et s'incline profondément devant l'autel ou devant l'image du Crucifié placée au-dessus. Si à cet autel se trouve le tabernacle du Saint-Sacrement, il lui rend la révérence qui lui est due, en faisant la gèneuflexion. Alors il monte au milieu de l'autel, y place le calice du côté de l'évangile, tire de la bourse le corporal qu'il déploie au milieu de l'autel, et place le calice couvert du voile sur le corporal, tandis qu'il pose la bourse du côté de l'évangile. S'il prenait les ornements à l'autel, il le ferait avant de descendre au bas de l'autel et de commencer la messe.

3. S'il doit consacrer plusieurs hosties pour la Communion et qu'elles ne tiennent pas sur la patène commodément, il les place sur le corporal devant le calice, ou bien dans un autre calice consacré ou un vase propre et béni, qu'il place derrière le calice et qu'il couvre d'une autre patène ou d'une pale.

4. Lorsqu'il a placé le calice sur l'autel, il se rend au côté de l'épître, et ouvre le missel sur le cousin. Puis, revenant au milieu de l'autel, ayant d'abord salué la croix, il se tourne vers le côté de l'épître et descend devant le dernier degré de l'autel pour y faire la confession.

5. A la messe solennelle le missel est préparé sur l'autel, mais le calice et les autres objets nécessaires seront préparés sur la crédence couverte d'une nappe, avant que le célébrant ne vienne à l'autel. Celui-ci s'avance avec le diacre et le sous-diacre qui, comme lui, ont la tête couverte et tiennent les mains jointes devant la poitrine ; les acolytes marchent devant eux, portant les chandeliers avec les cierges allumés, qu'ils posent ensuite sur la crédence ; lorsque le prêtre arrive devant le degré inférieur de l'autel c'est là, avec le diacre à droite et le sous-diacre à gauche, qu'avant de monter à l'autel, il fait avec eux la confession (comme plus loin).

6. A la messe pontificale on observe en toutes choses les règles du Pontifical et du Cérémonial romains ; les évêques et les abbés, comme ci-dessus, ne se passeront pas des rites pontificaux chaque fois qu'ils célèbrent avec diacre et sous-diacre parés.

III – Le début de la messe

1. Lorsque le prêtre est descendu devant le degré inférieur de l'autel, il se tourne vers l'autel et se tient debout au milieu, les mains jointes devant la poitrine, les doigts étendus et joints dans toute leur longueur, le pouce droit placé sur le pouce gauche en forme de croix (comme il fait toujours pour joindre les mains jusqu'à la consécration), et la tête découverte. Ayant tout d'abord fait une inclination profonde à la croix ou à l'autel, ou bien, s'il y a le tabernacle du Saint-Sacrement, ayant fait la gèneuflexion, il se redresse et commence la messe.

2. S'il doit célébrer devant le Souverain Pontife, il se place devant le degré inférieur de l'autel du côté de l'évangile devant le Pontife lui-même et, agenouillé, il attend ; lorsqu'il a reçu la bénédiction, il se lève et debout, légèrement tourné vers l'autel, il commence la messe. S'il est devant un cardinal

ou un légat du Siège apostolique, ou bien devant un patriarche, un archevêque ou un évêque dans leur lieu de résidence, ou le lieu de leur juridiction, il attend debout devant le degré inférieur du côté de l'évangile, comme ci-dessus, que le prélat lui fasse signe ; alors il lui fait une profonde inclination et, tourné vers l'autel, il commence la messe.

3. Si, cependant, il célèbre solennellement en présence du Souverain Pontife ou de l'un des prélats énumérés ci-dessus dans les églises de leur juridiction, debout à la gauche du prélat il fait avec lui la confession et il observe les autres rites, comme c'est réglé dans le Cérémonial romain.

4. Le célébrant étant donc debout devant le degré inférieur de l'autel, comme on l'a vu, fait le signe de la croix de la main droite depuis le front jusqu'à la poitrine, et dit à voix intelligible : In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen. Et lorsqu'il l'a dit, il ne doit plus prêter attention à ceux qui célèbrent à d'autres autels, y fût-on à l'élévation du Sacrement, mais il poursuivra sa messe sans interruption jusqu'à la fin. *Ce qu'on observe également à la messe solennelle, et de même de la part des ministres.*

5. Lorsqu'il se signe, il met toujours la main gauche en dessous de la poitrine ; pour les autres bénédictions à l'autel, quand il bénit les oblats ou autre chose, il la pose sur l'autel, à moins d'indication différente. En se bénissant, il tourne vers lui la paume de la main droite et, tous les doigts de cette main étant joints et étendus, il trace le signe de la croix du front à la poitrine et de l'épaule gauche à l'épaule droite. Mais s'il bénit d'autres personnes ou un objet, il tourne le petit doigt vers ce qu'il bénit, et en bénissant il étend toute la main droite, dont tous les doigts sont également joints et étendus : ce qu'on observe dans toutes les bénédictions.

6. Après avoir dit : In nomine Patris, etc., comme ci-dessus, joignant de nouveau les mains devant la poitrine, il prononce à haute voix l'antienne : Introibo ad altare Dei. Le ministre à genoux en arrière de lui à sa gauche, *et, à la messe solennelle, les ministres debout de chaque côté* continuent : Ad Deum qui laetificat iuventutem meam. Puis le prêtre commence de la même manière, et poursuit en alternance avec le ministre, ou les ministres, le psaume : Iudica me, Deus, jusqu'à la fin avec Gloria Patri. A la fin il répète l'antienne Introibo avec les ministres comme au début. Ce psaume n'est jamais omis, sinon aux messes pour les défunts, et aux messes du Temporal depuis le 1^{er} dimanche de la Passion jusqu'au Jeudi saint inclus ; dans ces cas, ayant seulement dit l'antienne Introibo une fois avec les ministres, comme ci-dessus, le prêtre ajoute aussitôt : **V.** Adiutorium nostrum, etc. comme ci-dessous. En disant Gloria Patri, etc. à la fin du psaume, il incline la tête vers la croix.

7. Ayant répété l'antienne Introibo, il fait le signe de la croix de la main droite depuis le front jusqu'à la poitrine, et dit **V.** Adiutorium nostrum in nomine Domini. **R.** Qui fecit caelum et terram. Ensuite, s'inclinant profondément devant l'autel, les mains jointes, il dit : Confiteor Deo, comme dans l'Ordinaire de la messe ; et il poursuit de la même manière, debout et incliné, jusqu'à ce que le Misereatur ait été dit par le ministre ou les ministres. Lorsque les ministres commencent le Confiteor, il se redresse. Lorsqu'il dit mea culpa, il se frappe trois fois la poitrine de la main droite, la gauche étant placée au-dessous de la poitrine.

8. *S'il est en présence du Souverain Pontife, d'un cardinal, d'un légat du Siège apostolique, ou bien d'un patriarche, d'un archevêque ou d'un évêque, dans leur province, leur ville, ou leur diocèse, là où*

il aurait dit : vobis, fratres, il dira : tibi pater ; de la même manière à la fin, là où il aurait dit : vos, fratres, il dira : te pater ; en le disant, il fait la gèneuflexion vers le Souverain Pontife et il s'incline profondément vers les autres prélats.

9. Lorsque le ministre ou les assistants (même si le Souverain Pontife est présent) répondent Confiteor, ils disent tibi, pater et te, pater, en se tournant un peu vers le célébrant.

10. Lorsque les assistants ont fait la confession, le célébrant debout répond : Misereatur vestri, etc. Ensuite, faisant le signe de la croix de la main droite depuis le front jusqu'à la poitrine, il dit : Indulgentiam, etc. ; *et s'il est évêque ou abbé, comme ci-dessus, il prend le manipule, qu'il baise au milieu.* Et en demeurant incliné, les mains jointes, il continue : Deus, tu conversus, et ce qui suit dans l'Ordinaire de la messe, de voix haute jusqu'à l'oraison Aufer a nobis, etc ; et lorsqu'il dit Oremus, il étend puis joint les mains.

11. *Et alors, s'il célèbre en présence du Souverain Pontife ou des autres prélats énumérés ci-dessus, après avoir fait la gèneuflexion vers le Souverain Pontife et une inclination profonde vers les autres prélats, il se rend au milieu de l'autel devant le degré inférieur et là il commence à voix basse : Aufer a nobis, comme dans l'Ordinaire de la messe.*

12. Toutefois, on omet le psaume Iudica me, Deus, avec son antienne, la confession et l'absolution, les versets qui suivent et les oraisons Aufer a nobis et Oramus te, Domine selon les normes du n. 424 des rubriques^[1]. En ces cas, le célébrant, après avoir salué l'autel, y monte sans rien dire et, ayant disposé le calice, baise l'autel, toujours sans rien dire ; puis, à moins d'encenser l'autel, il se rend au côté de l'épître pour lire l'antienne de l'introït, comme ci-après.

IV – L'antienne d'entrée, le Kyrie eleison et le Gloria in excelsis

1. Tout en disant : Aufer a nobis, etc., le célébrant, les mains jointes, monte au milieu de l'autel. Là, incliné et les mains jointes posées sur l'autel, c'est-à-dire, les petits doigts touchant seuls le bord de l'autel, le reste des mains entre l'autel et le corps, les pouces croisés, le droit au-dessus du gauche (ce qu'il observera chaque fois qu'il posera les mains jointes sur l'autel), il dit à voix basse : Oramus te, Domine, etc. En disant : Quorum reliquiae hic sunt, il baise l'autel au milieu en y posant les mains étendues à égale distance de part et d'autre, ce qu'il observera chaque fois qu'il baise l'autel, sauf qu'après la consécration il ne disjoint pas les pouces des indices. Quand il baise, soit l'autel, soit le livre, soit une autre chose, il ne fait point le signe de croix avec le pouce ni avec la main sur la chose qu'il baise.

2. Le prêtre ayant baisé l'autel, il va au côté gauche de l'autel – c'est-à-dire, celui de l'épître – où debout, tourné vers l'autel et faisant le signe de la croix depuis le front jusqu'à la poitrine, il commence à intelligible voix l'antienne de l'introït, qu'il continue avec les mains jointes. En disant Gloria Patri, il garde les mains jointes et incline la tête. Quand il répète l'antienne de l'introït, il ne se signe pas de nouveau ; ensuite, gardant les mains jointes devant la poitrine, il se rend au milieu de l'autel, et là, tourné vers lui avec les mains toujours jointes, il dit à voix intelligible trois fois Kyrie, eleison, trois fois Christe, eleison, et encore trois fois Kyrie, eleison, en alternant avec le ministre. Si le ministre ou les assistants ne répondent pas au célébrant, il dit lui-même les neuf invocations.

3. Le dernier Kyrie, eleison dit, si l'on doit dire Gloria in excelsis, le prêtre, restant au milieu de l'autel, étendant les mains et les élevant jusqu'à la hauteur des épaules (comme à chaque élévation des mains), le commence de la même voix intelligible. En disant Deo, il joint les mains et incline la tête vers la croix ; relevant la tête et se tenant debout les mains jointes devant la poitrine, il continue jusqu'à la fin. Quand il dit Adoramus te, gratias agimus tibi, et Iesu Christe, Suscipe deprecationem nostram, et de nouveau Iesu Christe, il incline la tête vers la croix. Quand il dit à la fin, Cum Sancto Spiritu, il se signe depuis le front jusqu'à la poitrine, achevant en même temps : in gloria Dei Patris. Amen.

4. A la messe solennelle, lorsque le prêtre a fait la confession, il monte avec les ministres au milieu de l'autel ; là, après avoir dit Oramus te, Domine, et baisé l'autel, il met de l'encens dans l'encensoir, le diacre lui présentant la navette tandis que le thuriféraire présente l'encensoir. Le diacre, un peu incliné vers le célébrant, dit : Benedicite, pater reverende, et baise la cuiller et la main du célébrant avant et après. Le célébrant met par trois fois de l'encens dans l'encensoir, disant en même temps : Ab illo benedicaris, etc., et, après avoir déposé la cuiller, il bénit l'encens dans l'encensoir en traçant au-dessus le signe de croix de la main droite. Ensuite le diacre, ayant rendu la navette, prend l'encensoir et le donne au célébrant, baisant d'abord le haut des chaînettes et la main droite du célébrant qui, après avoir fait à la croix une profonde inclination, l'encense trois fois sans rien dire. Ayant fait de nouveau l'inclination à la croix, il encense l'autel en dirigeant l'encensoir à trois reprises sur une distance égale, suivant la disposition des chandeliers, depuis le milieu de l'autel jusqu'au côté de l'épître ; là, baissant la main, il encense l'extrémité postérieure de l'autel, d'abord en bas, puis en haut, de deux mouvements de l'encensoir ; s'étant retourné vers l'autel et élevant la main, il encense sa surface horizontale, ou table, par devant, en dirigeant trois fois l'encensoir jusqu'au milieu. Là, ayant fait l'inclination à la croix, il s'avance en encensant l'autre côté de l'autel de trois mouvements jusqu'au côté de l'évangile ; il encense de même la partie inférieure et la partie supérieure de ce côté de l'évangile de deux mouvements ; puis, demeurant encore au même endroit, il élève l'encensoir et encense trois fois la partie supérieure de la table en se tournant vers le milieu de l'autel, comme il l'a fait au côté de l'épître ; ensuite, abaissant un peu la main, il encense sa partie antérieure ou front, en dirigeant trois fois l'encensoir, tandis qu'il s'avance du côté de l'évangile jusqu'au milieu de l'autel, et, ayant fait l'inclination à la croix, il encense de même de trois mouvements le reste de la partie antérieure jusqu'au côté de l'épître. Là, ayant rendu l'encensoir au diacre, il est encensé, et lui seul, par celui-ci.

5. Si, toutefois, il y a sur l'autel des reliques ou des images des Saints, après avoir encensé la croix et lui avoir fait l'inclination, avant de quitter le milieu de l'autel, d'abord il encense celles qui se trouvent auprès de la croix et à sa droite – c'est-à-dire du côté de l'évangile – par deux mouvements de l'encensoir, et après avoir fait de nouveau l'inclination à la croix, il encense de la même manière par deux coups les reliques ou les images qui sont à la gauche de la croix, au côté de l'épître ; ensuite il poursuit l'encensement de l'autel comme ci-dessus en donnant trois coups d'encensoir de chaque côté, même s'il y avait là un plus grand nombre de reliques ou d'images, un plus grand ou un moindre nombre de chandeliers.

6. Si le tabernacle du Saint-Sacrement est sur l'autel, après avoir reçu l'encensoir et avant de commencer l'encensement, il fait la génuflexion, et de même chaque fois qu'il passe devant le milieu de l'autel.

7. Le diacre et le sous- diacre assistent le célébrant de part et d'autre, lorsqu'il encense et, lorsqu'ils passent devant la croix, ils font toujours la gèneuflexion. Ensuite le célébrant, se tenant au côté de l'épître avec le diacre à sa droite et le sous- diacre à la droite du diacre, lit l'antienne de l'introït et Kyrie, eleison. Quand il entonne l'hymne Gloria in excelsis Deo, le diacre et le sous- diacre, l'un derrière l'autre, se tiennent derrière le célébrant ; ensuite ils montent à l'autel de part et d'autre, le diacre à droite et le sous- diacre à gauche, et continuent l'hymne jusqu'à la fin avec le célébrant. Ils font de même en disant le Credo ; et quand le célébrant dit Dominus vobiscum, l'oraison, la préface et Pater noster, le diacre et le sous- diacre se tiennent de la même manière l'un derrière l'autre dans son dos.

8. Aux messes chantées, si l'on fait les encensements, le célébrant se comporte comme il a été dit ci- dessus pour la messe solennelle ; à la fin, il est encensé par le servant.

V – L'oraison

1. Après avoir dit l'hymne Gloria in excelsis ou bien, s'il ne faut pas le dire, l'ayant omis, le célébrant baise l'autel au milieu en y posant les mains étendues de part et d'autre comme avant ; puis, les joignant devant la poitrine et baissant les yeux à la terre, il se tourne de gauche à droite vers le peuple, c'est-à-dire en passant son regard par le côté de l'épître. Étendant puis joignant les mains devant la poitrine, comme avant, il dit à haute voix : Dominus vobiscum, ou s'il est évêque : Pax vobis (ce qu'il dit à cet endroit seulement, lorsqu'on a dit l'hymne Gloria in excelsis). **R/** . Et cum spiritu tuo, et les mains jointes comme auparavant, il retourne par la même voie au livre. Là, étendant puis joignant les mains devant la poitrine, et inclinant la tête, il dit : Oremus, puis, les mains étendues devant la poitrine, et les doigts joints ensemble, il dit l'oraison. En disant Per Dominum, il joint les mains et les garde jointes jusqu'à la fin de l'oraison. Si l'oraison se conclut par Qui tecum ou par Qui vivis, il joint les mains lorsqu'il dit in unitate.

2. Lorsque, dans l'oraison ou à un autre endroit de la messe, on prononce le nom de Jésus ou de Marie, et de même lorsqu'on profère le nom du Saint ou du Bienheureux dont on dit la messe, ou dont on fait commémoration, ou le nom du Souverain Pontife, le prêtre incline la tête. S'il faut dire plusieurs oraisons, on observe en chacune d'elles ce qu'on vient de dire au sujet du ton de voix, de l'extension des mains et de l'inclination de la tête.

3. Si l'autel est disposé de sorte que le célébrant, en disant la messe, a la face tournée vers le peuple, il ne tourne pas le dos à l'autel pour dire Dominus vobiscum, Orate fratres, Ite, missa est, ou pour donner la bénédiction, mais, après avoir baisé l'autel au milieu, c'est là que, étendant puis joignant les mains, comme plus haut, il salue le peuple et donne la bénédiction.

4. Chaque fois qu'en disant la messe on doit dire les mots Flectamus genua – Levate, le prêtre, ayant dit Kyrie, eleison au milieu de l'autel, retourne au côté de l'épître, où, debout devant le livre, étendant puis joignant les mains devant la poitrine, la tête inclinée, il dit Oremus et ensuite Flectamus genua. Aussitôt, les mains étendues et appuyées sur l'autel, il fléchit les deux genoux et prie en silence pendant un certain laps de temps ; puis il dit Levate, se lève, et, les mains étendues, dit l'oraison. La lecture qui suit est lue de la manière qu'on dira à propos de l'épître.

5. A la messe solennelle, lorsqu'on dit Dominus vobiscum et l'oraison, le diacre et le sous- diacre se

tiennent debout derrière le célébrant. Flectamus genua et Levate sont chantés par le diacre ; le célébrant et tous les autres fléchissent les deux genoux et prient comme on l'a dit ci-dessus. Le diacre chante Flectamus genua avant de fléchir les genoux, et Levate avant de se lever.

VI – L'épître, le graduel et ce qui suit jusqu'à l'offertoire

1. Ayant dit les oraisons, le célébrant, posant les mains sur le livre ou sur l'autel avec les paumes touchant le livre, ou bien (s'il le préfère) tenant le livre, lit l'épître à voix intelligible ; le ministre répond : Deo gratias. Semblablement, se tenant de la même manière, il continue le graduel, l'Alleluia ou le trait et la séquence, s'il faut les dire. Cela fait, à la messe lue, lui-même ou le ministre porte le missel à l'autre côté de l'autel, inclinant la tête vers la croix lorsqu'il passe devant le milieu de l'autel, posant le missel au côté de l'évangile, de sorte que la partie postérieure du livre regarde ce côté de l'autel et non pas la paroi ou le bord de l'autel qui lui fait face.

2. Après le déplacement du missel sur l'autel, le célébrant revient au milieu de l'autel, où il se tient, les mains jointes devant la poitrine, et après avoir levé les yeux à Dieu et les avoir abaissés aussitôt, s'incline profondément et dit à voix basse : Munda cor meum et lube Domine benedicere, Dominus sit in corde meo, comme dans l'Ordinaire. Après avoir dit ces prières, il va au missel et là, tourné vers lui, les mains jointes devant la poitrine, il dit à voix intelligible : Dominus vobiscum **R/**. Et cum spiritu tuo. Ensuite, du pouce de la main droite il trace le signe de la croix tout d'abord sur le livre, à l'endroit où commence l'évangile qu'il va lire, ensuite sur lui-même, au front, à la bouche et à la poitrine, en disant : Sequentia ou Initium sancti Evangelii, etc. **R/**. Gloria tibi Domine. Puis, ayant joint de nouveau les mains devant la poitrine dans la même attitude que ci-dessus, il continue l'évangile jusqu'à la fin. Lorsqu'il a fini, le ministre, debout au côté de l'épître derrière le degré inférieur de l'autel, répond : Laus tibi, Christe, et le prêtre, élevant un peu le livre, le baise à l'endroit où se trouve le début de l'évangile en disant : Per evangelica dicta, etc., sauf aux messes des défunts. A moins qu'il ne célèbre en présence du Souverain Pontife, d'un cardinal, d'un légat du Siège apostolique, ou bien d'un patriarche, d'un archevêque ou d'un évêque, dans son lieu de résidence, en quel cas le prélat baise le livre et alors le célébrant ne le baise pas ni ne dit : Per evangelica dicta. Au nom de Jésus il incline la tête vers le livre ; et de la même manière il fait la gèneuflexion vers le livre quand il faut la faire pendant l'évangile.

3. Après avoir dit l'évangile, se tenant au milieu de l'autel tourné vers la croix, élevant et étendant les mains, il commence le Credo (si on doit le dire). Lorsqu'il dit : in unum Deum, il joint les mains, et incline la tête vers la croix. S'étant redressé, il poursuit jusqu'à la fin avec les mains jointes devant la poitrine, comme avant. En disant Iesum Christum, il incline la tête vers la croix. Lorsqu'il dit Et incarnatus est, jusqu'à et homo factus est inclusivement, il fait la gèneuflexion. En disant : simul adoratur, il incline la tête vers la croix. Quand il dit : Et vitam venturi saeculi. Amen, il fait sur soi le signe de la croix de la main droite depuis le front jusqu'à la poitrine.

4. A la messe solennelle, vers la fin de la dernière oraison, le sous-diacre prend des deux mains le livre des épîtres, qu'il porte devant la poitrine, et, après avoir fait au milieu la gèneuflexion à l'autel, va au côté de l'épître face à l'autel, où il chante l'épître, que le célébrant écoute assis. Le chant de l'épître achevée, le célébrant retourne au livre. Le sous-diacre, faisant de nouveau la gèneuflexion au milieu de l'autel, monte auprès du célébrant et, agenouillé, baise sa main et reçoit sa bénédiction, à

moins que ce ne soit une messe des défunts. Puis le célébrant lit le graduel, etc. à voix basse, jusqu'à *Munda cor meum*, exclusivement.

5. Le célébrant attend, au milieu de l'autel, que le sous- diacre déplace le missel au côté de l'évangile et que le diacre dépose l'évangélaire au milieu de l'autel, puis il impose et bénit l'encens de la manière habituelle. Ensuite le diacre, agenouillé sur la marche haute et incliné, dit : *Munda cor meum*, et prend l'évangélaire sur l'autel. Agenouillé sur la marche haute, il demande au célébrant la bénédiction et baise sa main. Précédé par le thuriféraire et les deux acolytes portant les candélabres allumés pris sur la crédence, le diacre se rend, avec le sous- diacre à sa gauche, au lieu de l'évangile en face de l'autel, où, tourné vers le peuple et les mains jointes, le sous- diacre tenant le livre au milieu des deux acolytes qui tiennent des candélabres allumés, il dit : *Dominus vobiscum*. Lorsqu'il dit : *Sequentia*, etc., il signe le livre au début de l'évangile, puis il se signe lui- même sur le front, la bouche et la poitrine. Alors il encense trois fois le livre, au milieu, à droite et à gauche, et poursuit l'évangile, les mains jointes. Entre- temps le célébrant, ayant donné la bénédiction au diacre, se retire au côté de l'épître, où il se tient debout les mains jointes. Lorsque le diacre dit *Sequentia sancti Evangelii* le prêtre se signe ; et quand il prononce le nom de Jésus il s'incline la tête. Lorsque l'évangile est fini, le prêtre baise le livre que le sous- diacre lui a apporté, en disant : *Per evangelica dicta*, etc. et est encensé de trois coups par le diacre. En présence d'un prélat dans son lieu de résidence, c'est au prélat que l'on porte l'évangile à baiser, comme ci- dessus, et lui qui est encensé comme il est marqué au Cérémonial. Ensuite le prêtre, debout au milieu de l'autel et tourné vers la croix, commence, si on doit le dire, le Credo ; le diacre et le sous- diacre se tiennent debout derrière lui, puis ils montent à l'autel et continuent le symbole avec lui comme il a été dit au *Gloria in excelsis*.

6. Cependant, s'il y a prédication, le prédicateur prêche après l'évangile, et à la fin du sermon, ou de la harangue, on dit le Credo ou, s'il n'est pas à dire, on chante l'antienne de l'offertoire.

7. Après le chant de *Et incarnatus est* du symbole, le diacre prend la bourse sur la crédence. La tenant élevée des deux mains, faisant les révérences habituelles, il l'apporte au milieu de l'autel, où il déplie le corporal puis retourne auprès du célébrant. Lorsqu'on ne dit pas le Credo, le sous- diacre apporte la bourse en même temps que le calice, comme il sera dit plus loin.

8. A la messe chantée, l'épître peut être chantée par un servant ; sinon il suffit qu'elle soit lue par le célébrant, qui pourrait toutefois la chanter à la manière habituelle. Si on fait les encensements, le célébrant impose et bénit l'encens au milieu de l'autel avant de dire *Munda cor meum* ; il encense le missel de trois coups après les mots *Sequentia* ou *Initium sancti Evangelii*, etc. Cependant, après avoir chanté l'évangile, le célébrant n'est pas encensé.

VII – L'antienne d'offertoire et ce qui suit jusqu'au Canon

1. Le symbole achevé, ou bien, si on ne doit pas le dire, après l'évangile ou l'homélie, le célébrant baise l'autel au milieu et, les mains jointes devant la poitrine, se tourne de gauche à droite (comme il a déjà été dit) vers le peuple et, étendant puis rejoignant les mains, dit : *Dominus vobiscum*. Les mains jointes de nouveau, il retourne par le même chemin au milieu de l'autel où, étendant puis joignant les mains, la tête inclinée vers la croix, il dit : *Oremus*. Puis, joignant les mains

comme auparavant, il dit l'antienne de l'offertoire, et tout ce qui jusqu'à la fin de la messe doit être dit au milieu de l'autel, il le dit à ce même endroit tourné vers l'autel, à moins que ce ne soit réglé autrement.

2. L'antienne d'offertoire dit, il découvre le calice et le pose au côté de l'épître, et de la main droite enlève la petite pale de dessus l'hostie, prend la patène avec l'hostie, et, la tenant des deux mains élevée jusqu'à la poitrine, après avoir levé les yeux à Dieu et les avoir abaissés aussitôt, dit : *Suscipe, Sancte Pater*, etc.

3. S'il y a d'autres hosties non pas sur la patène, mais sur le corporal, ou dans un autre calice ou vase, à consacrer pour la Communion du peuple, il découvre ce calice ou vase de la main droite, et dirigeant aussi son intention vers l'offrande et la consécration de ces hosties-là, il dit comme ci-dessus : *Suscipe*, etc., comme dans l'Ordinaire de la messe. Cela dit, tenant la patène des deux mains, il fait avec elle le signe de la croix au-dessus du corporal ; il dépose l'hostie vers le milieu de la partie antérieure du corporal devant lui, et la patène, avec sa main droite, un peu sous le corporal ; il la recouvre du purificateur après avoir essuyé le calice comme on va le dire. S'il y a un vase ou un calice avec d'autres hosties, il le recouvre d'une autre patène ou d'une pale.

4. Ensuite, au côté de l'épître, il prend le calice qu'il essuie avec le purificateur, et le tenant de la main gauche par le noeud il reçoit la burette de vin de la main du ministre (qui baise la burette, mais non la main du célébrant) et verse le vin dans le calice. Puis, tenant le calice de la même manière, il fait le signe de la croix sur la burette d'eau et dit : *Deus, qui humanae substantiae*, et versant un peu d'eau dans le calice il continue : *Da nobis per huius aquae et vini mysterium*, etc. Mais s'il célèbre la messe pour les défunts, il ne fait pas le signe de la croix sur l'eau, mais il la met sans bénédiction, en disant l'oraison comme ci-dessus.

5. Lorsqu'il a mis l'eau dans le calice et terminé l'oraison comme nous venons de dire, il prend de la main droite le calice découvert, et se tenant devant le milieu de l'autel il le tient élevé des deux mains, c'est-à-dire que de la main gauche il tient le pied, et de la main droite le noeud sous la coupe. Levant les yeux à Dieu, il l'offre en disant : *Offerimus tibi, Domine*, etc. Quand il a dit cette prière, il fait le signe de la croix avec le calice au-dessus du corporal, il le pose au milieu en arrière de l'hostie et il le couvre de la pale. Ensuite, les mains jointes et posées sur l'autel, un peu incliné, il dit à voix basse : *In spiritu humilitatis*, etc. Puis, s'étant redressé, après avoir levé les yeux et étendu les mains en les tournant vers le haut, il les joint immédiatement devant la poitrine (comme il fera chaque fois qu'il a quelque chose à bénir) et dit : *Veni sanctificator*, etc. En disant : *et benedic*, il fait de la main droite le signe de la croix à la fois sur l'hostie et le calice, la main gauche reposant sur l'autel.

6. Puis, les mains jointes devant la poitrine, il se rend au côté de l'épître et là, le ministre versant l'eau, il se lave les mains, c'est-à-dire les extrémités des pouces et des indices, en disant le psaume : *Lavabo inter innocentes*, avec *Gloria Patri*, etc. ; ce verset *Gloria Patri* est omis aux messes des défunts et, aux messes du Temporal du 1^{er} dimanche de la Passion jusqu'au Jeudi saint inclusivement.

7. Le célébrant, après s'être lavé les mains, les essuie et, les tenant jointes devant la poitrine, revient au milieu de l'autel ; là, élevant les yeux à Dieu et les abaissant aussitôt, les mains jointes

sur l'autel et un peu incliné, il dit à voix basse la prière : *Suscipe, sancta Trinitas, etc.* Lorsqu'il l'a dite, il baise l'autel au milieu en y posant les mains étendues de part et d'autre ; puis, les mains jointes devant la poitrine, les yeux baissés vers la terre, il se tourne de sa gauche à sa droite vers le peuple, et, vers lui étendant et joignant les mains, il dit d'une voix un peu élevée : *Orate, fratres.* Continuant à voix basse : *ut meum ac vestrum sacrificium, etc.,* il achève le cercle en retournant, les mains jointes devant la poitrine, vers le milieu de l'autel. Le ministre ou les assistants ayant répondu : *Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis, etc.* (sinon, lui-même ayant dit : *Sacrificium de manibus meis*), le célébrant conclut, à voix basse : *Amen.* Puis, les mains étendues devant la poitrine comme on fait pour l'oraison, se tenant au milieu de l'autel, tourné vers le livre, il dit immédiatement, sans *Oremus* et sans rien intercaler, l'oraison ou les oraisons secrètes. Lorsqu'il dit *Per Dominum*, il joint les mains ; en disant *Iesum Christum*, il incline la tête ; ce qu'il fait à la première oraison et à la dernière, si l'on doit en dire plusieurs.

8. A la conclusion de la dernière secrète, avant les mots : *Per omnia saecula saeculorum*, le prêtre, se tenant au milieu de l'autel, pose les mains étendues de part et d'autre sur l'autel et prend la voix intelligible qui convient pour la préface. Lorsqu'il dit : *Sursum corda*, il élève les mains étendues de part et d'autre devant la poitrine. Quand il dit : *Gratias agamus*, il joint les mains. En disant *Domino Deo nostro*, il élève les yeux, et aussitôt incline la tête à la croix. Après la réponse : *Dignum et iustum est*, les mains élevées et étendues comme précédemment, il continue la préface. Lorsqu'il dit : *Sanctus*, il joint les mains devant la poitrine et, incliné, continue avec la même voix ; entre-temps le ministre sonne la clochette. En disant : *Benedictus qui venit in nomine Domini, etc.* il se redresse et fait sur lui le signe de la croix depuis le front jusqu'à la poitrine.

9. A la messe solennelle, après *Oremus*, le diacre et le sous- diacre montent à l'autel au côté de l'épître. Le diacre éloigne le calice s'il est déjà sur l'autel ; s'il est sur la crédence, ce qui est plus convenable, il le reçoit des mains du sous- diacre. Celui- ci l'apporte de la crédence, le tenant par la main gauche, avec la patène et l'hostie, couvert de la pale et du voile qui pend de son cou, avec l'autre main posée sur le voile afin que rien ne tombe ; il est accompagné par l'acolyte portant les burettes de vin et d'eau. Le diacre découvre le calice et donne au célébrant la patène avec l'hostie, lui baisant la main ; le sous- diacre essuie le calice avec le purificateur ; le diacre, ayant reçu la burette de vin de la main du sous- diacre, verse le vin dans le calice ; le sous- diacre, pendant ce temps, montrant au célébrant la burette d'eau, dit : *Benedicite, pater reverende* ; le célébrant, après avoir fait vers elle le signe de la croix, dit la prière : *Deus, qui humanae, etc.* ; pendant ce temps, le sous- diacre verse un tout petit peu d'eau dans le calice ; le diacre donne le calice au célébrant et, en touchant le pied du calice ou en soutenant le bras droit du célébrant, dit avec lui : *Offerimus tibi, Domine, etc.* et ensuite couvre de la pale le calice posé sur l'autel, comme ci-dessus. Puis le sous- diacre, au côté de l'épître, prend la patène dans sa main droite, la recouvre avec l'extrémité du voile pendant sur ses épaules, et passe derrière le célébrant au milieu de l'autel, où il fait la gèneuflexion et où il demeure, tenant la patène élevée, jusqu'à la fin de l'oraison dominicale, comme il sera dit. Cependant, aux messes des défunts, le sous- diacre ne tient pas la patène.

10. Lorsqu'il a dit *Veni, sanctificator*, comme ci- dessus, le célébrant, à qui le diacre présente la navette en disant : *Benedicite, pater reverende*, met de l'encens dans l'encensoir en disant : *Per intercessionem, etc.,* comme dans l'Ordinaire de la messe. Puis, recevant l'encensoir de la main du

diacre, sans faire aucune inclination à la croix, il encense les oblats en dirigeant trois fois l'encensoir au- dessus du calice et de l'hostie en même temps, en forme de croix, et trois fois autour du calice et de l'hostie, c'est- à- dire deux fois de droite à gauche et une fois de gauche à droite (pendant ce temps, le diacre tient le pied du calice de la main droite), disant les paroles qui accompagnent l'encensement de la manière suivante. Au premier encensement : Incensum istud. Au deuxième : a te benedictum. Au troisième : ascendat ad te, Domine. Au quatrième : et descendat super nos. Au cinquième et sixième : misericordia tua. Puis, ayant fait la révérence, il encense la croix et l'autel comme on l'a dit ci- dessus, assisté par le diacre, tout en disant : Dirigatur, Domine, oratio mea, etc. ; et lorsqu'il encense la croix, le diacre éloigne le calice vers le côté de l'épître, et, une fois la croix encensée, le remet à sa place. Lorsqu'il rend l'encensoir au diacre, le prêtre dit : Accendat in nobis, etc. et il est encensé par lui. Ensuite, le diacre encense le chœur et puis le sous- diacre tenant la patène. Puis le diacre lui- même est encensé par le thuriféraire, et ensuite le thuriféraire encense les acolytes et le peuple. Le célébrant, une fois qu'il a été encensé, se lave les mains, les acolytes lui présentant la burette d'eau, le bassin et le manuterge. A la messe chantée, si l'on fait les encensements, le célébrant se comporte comme à la messe solennelle, et à la fin il est encensé par un servant qui, ensuite, encense également le clergé et le peuple.

11. Pendant la préface le diacre et le sous- diacre se tiennent derrière le célébrant ; un peu avant le Sanctus ils montent à l'autel où, un de chaque côté du célébrant, ils disent avec lui Sanctus et la suite jusqu'au Canon. Puis le diacre passe au côté gauche du célébrant où il l'assiste pendant le Canon (à moins qu'un autre prêtre l'assiste, dans quel cas le diacre reste à droite du célébrant et un peu derrière). En même temps le sous- diacre reprend sa place derrière le célébrant.

VIII – Le Canon de la Messe jusqu'à la consécration

1. Ayant achevé la préface, comme nous avons dit, le célébrant, se tenant devant le milieu de l'autel et tourné vers lui, étend et élève un peu les mains et, les yeux élevés à Dieu et aussitôt baissés, les mains jointes et posées sur l'autel, profondément incliné, commence le Canon en disant à voix basse : Te igitur, etc. comme dans l'Ordinaire de la messe. Lorsqu'il dit : Uti accepta habeas et benedicas, etc., il baise d'abord l'autel, puis se relève et se tient les mains jointes devant la poitrine. Lorsqu'il dit : Haec • dona, haec • munera, haec sancta • sacrificia, il fait de la main droite le signe de la croix trois fois sur l'hostie et sur le calice ensemble. Puis, les mains étendues devant la poitrine, il continue : In primis quae tibi offerimus, etc.

2. Lorsqu'il dit : una cum famulo tuo Papa nostro N., il prononce le nom du pape, mais si le siège est vacant, ces mots sont omis. Là où l'on dit : et Antistite nostro N., on précise le nom du patriarche, de l'archevêque ou de l'évêque, qui est l'Ordinaire du diocèse où l'on célèbre, et non pas d'un autre supérieur, même si le célébrant est exempt ou sous la juridiction d'un autre évêque. Si l'évêque qui est l'Ordinaire du lieu où l'on célèbre la messe est défunt, ces mots sont omis, et on les omet aussi lorsqu'on célèbre à Rome. Si le célébrant est évêque, archevêque ou patriarche, ayant omis ces mots, il dit à la place : et me indigno servo tuo. Quant au Souverain Pontife, lorsqu'il célèbre, ayant omis les mots : una cum famulo tuo Papa nostro N. et Antistite nostro N., il dit : una cum me indigno famulo tuo, quem gregi tuo praeesse voluisti. Et tous continuent par ce qui suit : et omnibus orthodoxis, etc.

3. Lorsqu'il dit : Memento, Domine, il joint les mains en les élevant jusqu'au visage ou jusqu'à la poitrine et demeure ainsi un peu de temps en repos, les mains jointes et la tête un peu baissée, faisant commémoration des Chrétiens vivants, à son gré, et s'il le veut il commémore à voix basse leurs noms. Cependant, il n'est pas nécessaire de les exprimer, mais il doit au moins avoir leur souvenir dans son esprit. Le célébrant peut encore, s'il veut, prier pour un plus grand nombre, mais, pour ne pas faire attendre les assistants, rappeler à son esprit avant la messe tous ceux, aussi bien vivants que défunts, pour lesquels il a l'intention de prier au cours de la messe ; et à cet endroit faire mémoire de façon générale, et par une seule expression, de ces vivants pour qui il s'est auparavant proposé de prier au cours de la messe.

4. Lorsqu'il a fait commémoration des vivants, ayant baissé et étendu les mains comme auparavant, il continue : Et omnium circumstantium, etc. Dans la même attitude il continue : Communicantes. Lorsqu'il dit : Iesu Christi, il incline la tête ; à la conclusion quand il dit : Per eundem, il joint les mains. Lorsqu'il dit : Hanc igitur oblationem, il étend les mains ensemble sur les oblats, de telle sorte que les paumes soient ouvertes dans la direction et au-dessus du calice et de l'hostie, et il tient les mains ainsi jusqu'aux paroles : Per Christum Dominum nostrum. Car alors il joint les mains et continue ainsi : Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quaesumus, et lorsqu'il dit : bene•dictam, adscrip•tam, ra•tam, il fait trois fois le signe de la croix globalement sur l'hostie et sur le calice ensemble ; puis, lorsqu'il dit : ut nobis Cor•pus, il fait séparément le signe de la croix une fois sur l'hostie seulement, et lorsqu'il dit : et San•guis, une fois sur le calice seulement, puis, élevant et joignant les mains devant la poitrine, il continue : fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Iesu Christi, et inclinant la tête vers la croix il s'essuie, s'il en est besoin, les pouces et les index sur le corporal, et il dit à voix basse comme précédemment : Qui pridie quam pateretur ; et, prenant l'hostie du pouce et de l'index de la main droite, et la tenant avec ces deux doigts et avec l'index et le pouce gauches, demeurant droit devant le milieu de l'autel, il dit : accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas, et, élevant les yeux au Ciel et les baissant aussitôt, il dit : et elevatis oculis in caelum ad te Deum Patrem suum omnipotentem, et, inclinant un peu la tête, il dit : tibi gratias agens, et, tenant l'hostie entre le pouce et l'index de la main gauche, il fait au-dessus d'elle le signe de la croix de la main droite en disant : bene•dixit, fregit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et manducate ex hoc omnes.

5. S'il y a un vase avec d'autres hosties à consacrer, il découvre cet autre vase ou ce calice de la main droite avant de prendre l'hostie. Lorsqu'il a fini les paroles susdites, les coudes posés sur l'autel, il profère distinctement et avec respect les paroles de la consécration sur l'hostie, et en même temps sur toutes les hosties, s'il faut en consacrer plusieurs : tenant son hostie seulement entre ses pouces et ses index, il dit : Hoc est enim Corpus meum. Après avoir prononcé ces paroles, le célébrant, tenant l'hostie entre les pouces et les index sur l'autel, les autres doigts de la main étant étendus et joints ensemble, faisant la genuflexion, il l'adore (laissant les autres hosties, s'il en a consacré plusieurs, au lieu où il les a mises au début de la messe sur le corporal ou dans l'autre vase ou calice). Alors, se relevant, il élève l'hostie aussi haut qu'il le peut commodément et, les yeux fixes sur elle (ce qu'il fait aussi à l'élévation du calice), il la montre avec respect au peuple pour la faire adorer ; et aussitôt, de la seule main droite, il la repose avec respect sur le corporal au même endroit où il l'avait prise pour l'élever, et désormais il ne disjoint plus les pouces et les index, si ce n'est lorsqu'il doit toucher ou manier l'hostie consacrée, jusqu'à l'ablu-

tion des doigts après la Communion.

6. Après avoir reposé l'hostie consacrée sur le corporal, faisant la genuflexion, il la vénère ; s'il y a un vase avec d'autres hosties, il le recouvre d'une patène ou d'une pale comme plus haut. Le ministre doit avertir les fidèles un peu avant la consécration, par un signal de la clochette. Ensuite, quand le célébrant élève l'hostie, il élève le bord inférieur de la chasuble afin que le célébrant ne soit pas gêné en levant les bras, comme il le fait de même à l'élévation du calice ; de la main droite il agite la clochette trois fois à chaque élévation, ou bien en continu jusqu'à ce que le prêtre repose l'hostie sur le corporal, et de même un peu plus tard à l'élévation du calice.

7. Le célébrant, après avoir adoré le Sacrement, se relève et découvre le calice au-dessus duquel, s'il en est besoin, il essuie ses doigts, ce qu'il fera toujours si un fragment adhérerait aux doigts ; et se tenant droit, il dit : *Simili modo postquam cenatum est*, et prenant le calice des deux mains par le noeud sous la coupe, puis l'élevant un peu et le déposant aussitôt, il dit : *accipiens et hunc praeclarum Calicem in sanctas ac venerabiles manus suas*, etc. Lorsqu'il dit : *item tibi gratias agens*, il incline la tête ; lorsqu'il dit : *benedixit*, tenant de la main gauche le calice sous la coupe, de la main droite il fait le signe de la croix au-dessus de lui et en continuant : *editique discipulis suis*, etc., et, tenant le calice des deux mains, – c'est-à-dire tenant le pied de la main gauche, le noeud sous la coupe de la main droite, – les coudes posés sur l'autel, il prononce avec attention, sans s'interrompre, comme ci-dessus, les paroles de la consécration du Sang : *Hic est enim Calix*, etc. Ces paroles une fois dites, il repose le calice sur le corporal en disant : *Haec quotiescumque feceritis*, etc. et, faisant la genuflexion, il adore respectueusement le Sang. Alors il se relève et, prenant des deux mains, comme précédemment le calice découvert avec le Sang, il l'élève aussi haut qu'il le peut commodément et il le montre au peuple pour le faire adorer ; aussitôt il le repose avec respect sur le corporal, là où il était auparavant ; de la main droite il le couvre de la pale, et, faisant la genuflexion, il vénère le Sacrement.

8. *A la messe solennelle, à la fin de la préface, les acolytes allument au moins deux torches, qui l'on éteint après l'élévation du calice, à moins qu'il y ait des personnes à communier, quand on les éteint après la Communion. Les jours de jeûne et aux messes des défunts, également, on les tient allumées jusqu'à la Communion. Lorsque le célébrant dit : Quam oblationem, etc., le diacre se rend à sa droite ; là, sur le degré supérieur de l'autel, il s'agenouille, quand le Sacrement est élevé il élève le bord de la chasuble et, quand il en est besoin, il se lève, découvre et couvre le calice, et fait la genuflexion avec le célébrant. Le sous- diacre s'agenouille à sa place. Le thuriféraire, à genou au côté de l'épître, encense trois fois l'hostie à l'élévation, et de même le calice, l'encens étant mis dans l'encensoir sans bénédiction ; ce qui se fait aussi aux messes chantées où l'on fait les encensements. Lorsque le célébrant a reposé le calice, le diacre reprend sa place au livre, à moins que quelqu'un d'autre y assiste. Les autres se lèvent et restent debout à leur place.*

IX – Le Canon après la Consécration jusqu'à l'oraison dominicale

1. Après avoir reposé le calice et l'avoir adoré, le célébrant, debout devant l'autel, les mains étendues devant la poitrine, dit à voix basse : *Unde et memores*, etc. Lorsqu'il dit : *de tuis donis ac datis*, il joint les mains devant la poitrine ; et lorsqu'il dit : *Hostiam * puram, Hostiam * sanctam, Hostiam * immaculatam*, la main gauche posée sur l'autel à l'intérieur du corporal, de la main

droite il fait trois fois le signe de la croix en même temps sur l'hostie et le calice, et une fois sur l'hostie seulement, et une fois sur le calice seulement, en disant : Panem • sanctum vitae aeternae, et Calicem • salutis perpetuae ; ensuite, gardant comme précédemment les mains étendues, il continue : Supra quae propitio, etc. Lorsqu'il dit : Supplices te rogamus, etc., il s'incline profondément devant le milieu de l'autel, en y posant ses mains jointes. Lorsqu'il dit : ex hac altaris participatione, il baise l'autel, les mains posées de part et d'autre sur le corporal. Lorsqu'il dit : sacrosanctum Filii tui, il joint les mains ; et, faisant de la droite le signe de la croix une seule fois sur l'hostie seulement, et une seule fois sur le calice, la main gauche posée sur le corporal, il dit : Cor•pus, et San•guinem sumpserimus, et lorsqu'il dit : omni benedictione • caelesti, il fait sur lui-même le signe de la croix depuis le front jusqu'à la poitrine, et il continue : et gratia repleamur. Lorsqu'il dit : Per eundem, il joint les mains.

2. Lorsqu'il dit : Memento etiam, Domine, famulorum famularumque tuarum, etc., après avoir étendu et joint les mains devant la poitrine en les élevant jusqu'au visage, les yeux fixés sur le Sacrement sur l'autel, il fait commémoration des fidèles défunts, selon son choix, de la manière que l'on a dite pour la commémoration des vivants. Cette commémoration faite, demeurant comme précédemment les mains étendues, il continue : Ipsi, Domine, et omnibus in Christo, etc., et à la fin à : Per eundem, il joint les mains et incline la tête.

3. Lorsqu'il dit : Nobis quoque peccatoribus, il élève un peu la voix et se frappe la poitrine de la main droite, la main gauche étant posée sur le corporal, et il continue à voix basse : famulis tuis, etc., en gardant les mains étendues comme précédemment. Lorsqu'il dit : Per Christum Dominum nostrum. Per quem haec omnia, Domine, semper bona creas, il joint les mains devant la poitrine ; ensuite, de la main droite faisant trois fois le signe de la croix en même temps sur l'hostie et sur le calice, il dit : sancti•ficas, vivi•ficas, bene•dicis, et praestas nobis. Ensuite, il découvre le calice de la main droite et, faisant la gèneuflexion, il adore le Sacrement ; puis il se relève et prend avec respect l'hostie entre le pouce et l'index de la main droite. Tenant le calice autour du noeud sous la coupe de la main gauche, il trace trois signes de croix avec l'hostie sur le calice, d'un bord à l'autre, en disant : Per ip•sum, et cum ip•so, et in ip•so. Et de même il fait deux signes de croix avec l'hostie entre le calice et sa poitrine, commençant au bord du calice, en disant : est tibi Deo Pa•tri omnipotenti, in unitate Spiritus • Sancti. Puis, tenant de la main droite l'hostie au-dessus du calice qu'il tient de la gauche, élevant le calice un peu avec l'hostie, il dit : omnis honor et gloria, et repose aussitôt le calice et l'hostie sur le corporal. S'il en est besoin, il essuie ses doigts comme ci-dessus, et, joignant les pouces et les index comme précédemment, il couvre le calice de la pale et, faisant la gèneuflexion, il adore le Sacrement.

4. A la messe solennelle, lorsque le célébrant dit : Per quem haec omnia, etc., le diacre, ayant fait la gèneuflexion devant le Sacrement, vient à la droite du célébrant et, quand besoin est, découvre le calice, et adore avec le célébrant ; de même il le recouvre, et fait de nouveau la gèneuflexion. Au commencement de Pater noster, il passe derrière le célébrant, faisant d'abord une gèneuflexion au Sacrement, et demeure là pendant l'oraison dominicale.

X – L'oraison dominicale et la suite jusqu'à la Communion

1. Le célébrant, après avoir couvert le calice et adoré le Sacrement, se lève et, posant les mains

étendues sur l'autel de part et d'autre à l'intérieur du corporal, il dit à voix intelligible : *Per omnia saecula saeculorum*. Lorsqu'il dit : *Oremus* il joint les mains et incline la tête vers le Sacrement. En commençant : *Pater noster*, il étend les mains et, se tenant avec les yeux fixés sur le Sacrement, le poursuit jusqu'à la fin. Quand le ministre a répondu : *Sed libera nos a malo*, le célébrant dit à voix basse : *Amen*, puis de la main droite, gardant le pouce et l'index joints, il essuie la patène légèrement avec le purificateur, et la prend entre l'index et le doigt du milieu ; la tenant droite appuyée sur l'autel, la gauche posée sur le corporal, il dit à voix basse : *Libera nos, quaesumus*, etc.

2. Avant de dire : *Da propitius pacem*, le célébrant élève la patène de l'autel avec la main droite, et fait avec elle sur lui-même le signe de la croix, en disant : *Da propitius pacem in diebus nostris*. Pendant qu'il se signe, il pose la main gauche sous la poitrine ; puis il baise la patène elle-même et, en continuant : *ut, ope misericordiae tuae, etc.*, il fait passer la patène sous l'hostie, qu'il arrange sur la patène avec l'index de la main gauche ; il découvre le calice et, faisant la gèneuflexion, il adore le Sacrement. Puis, se relevant, il prend l'hostie entre le pouce et l'index de la main droite et, la tenant au-dessus du calice avec ces deux doigts et avec le pouce et l'index de la main gauche, avec respect il la rompt par le milieu en disant : *Per eundem Dominum nostrum Iesum Christum, Filium tuum*, et il met sur la patène la moitié qu'il tient entre le pouce et l'index de la main droite ; de l'autre moitié, qu'il tient de la main gauche, il rompt, avec le pouce et l'index de la main droite, une petite partie en continuant : *Qui tecum vivit et regnat*, et, la gardant entre le pouce et l'index de la main droite, il joint la partie plus grande qu'il tient de la main gauche à la moitié posée sur la patène, tout en disant : *in unitate Spiritus Sancti Deus* ; et, tenant la petite partie de l'hostie, qu'il a gardée dans la main droite, au-dessus du calice, qu'il tient de la main gauche par le noeud en dessous de la coupe, il dit à voix intelligible : *Per omnia saecula saeculorum. R/. Amen* ; et, avec cette petite partie, faisant le signe de la croix trois fois d'un bord à l'autre du calice, il dit : *Pax * Domini sit * semper vobiscum*. Après la réponse du ministre : *Et cum spiritu tuo*, il laisse tomber dans le calice la petite partie qu'il tient de la main droite, en disant à voix basse : *Haec commixtio, et consecratio Corporis, etc.* Ensuite il se frotte légèrement les pouces et les index au-dessus du calice et les joint, couvre le calice de la pale, et, faisant la gèneuflexion, il adore le Sacrement. Il se relève et, gardant les mains jointes devant la poitrine, incliné vers le Sacrement, il dit à voix intelligible : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi* ; et, se frappant la poitrine de la main droite, la gauche étant posée sur le corporal, il dit : *miserere nobis*, et ensuite il ne joint pas les mains, mais il se frappe de nouveau la poitrine lorsqu'il dit une deuxième fois : *miserere nobis*, ce qu'il fait encore une troisième fois lorsqu'il dit : *dona nobis pacem*.

3. Alors, les mains jointes posées sur l'autel, incliné et les yeux fixés sur le Sacrement, il dit à voix basse : *Domine Iesu Christe, etc.* Cette oraison terminée, s'il doit donner la paix, il baise l'autel au milieu et l'instrument de paix qui lui est présenté par le ministre agenouillé près de lui à droite, c'est-à-dire au côté de l'épître, et il dit : *Pax tecum*. Le ministre répond : *Et cum spiritu tuo*. S'il n'y a pas quelqu'un qui reçoit l'instrument de paix du célébrant, il ne donne pas la paix, même s'il convient à la messe de la donner, et il ne baise pas l'autel, mais ayant dit l'oraison que nous venons de dire, il ajoute les autres prières comme dans l'Ordinaire de la messe.

4. Toutefois, s'il célèbre la messe pour les défunts, il ne se frappe pas la poitrine à l'Agnus Dei,

car il dit : *Dona eis requiem*, et il ne dit pas la première prière : *Domine Iesu Christe, qui dixisti Apostolis tuis, etc.*, et il ne donne pas la paix ; mais il dit les deux autres prières qui suivent : *Domine Iesu Christe, Fili Dei vivi, etc.*, et *Perceptio Corporis tui, etc.* Lorsqu'il a dit ces prières, il fait la gèneuflexion, adore le Sacrement et, en se relevant, dit à voix basse : *Panem caelestem accipiam, etc.* ; cela dit, de la main droite il prend avec respect sur la patène les deux parties de l'hostie et il les place entre le pouce et l'index de la main gauche, met en dessous la patène tenue entre l'index et le médius, et de la même main gauche tenant ces parties au-dessus de la patène entre sa poitrine et le calice, un peu incliné, de la main droite il se frappe trois fois la poitrine tout en disant trois fois, en élevant un peu la voix : *Domine, non sum dignus*, poursuivant à voix basse : *ut intres, etc.* Après avoir dit trois fois ces paroles, il fait passer depuis la main gauche les deux parties de l'hostie entre le pouce et l'index de la main droite et, avec elle, fait sur lui-même le signe de la croix au-dessus de la patène, de manière que l'hostie ne sorte pas des limites de la patène, en disant : *Corpus Domini nostri Iesu Christi custodiat animam meam in vitam aeternam. Amen* ; et s'inclinant, les coudes posés sur l'autel, il consomme avec respect ces deux parties. Les ayant consommées, il dépose la patène sur le corporal et, se redressant, les index et les pouces joints, il joint les deux mains devant le visage et se recueille pendant un peu de temps dans la méditation du très Saint Sacrement. Puis, descendant les mains, il dit à voix basse : *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ?* et, découvrant entre-temps le calice, fait la gèneuflexion, se relève, prend la patène, examine le corporal et, avec la patène, ramasse les fragments s'il y en a qui s'y trouvent ; en outre, il essuie soigneusement la patène avec le pouce et l'index de la main droite au-dessus du calice, et il essuie les doigts eux-mêmes pour qu'il n'y demeure aucun fragment.

5. Après avoir essuyé la patène, tenant joints les pouces et les index, il prend le calice de la main droite sous le noeud de la coupe, de la main gauche il prend la patène, disant : *Calicem salutaris, etc.* et, faisant le signe de la croix sur lui-même avec le calice, il dit : *Sanguis Domini nostri, etc.* ; et de la main gauche plaçant la patène sous le calice, dans une attitude respectueuse, il consomme tout le Sang avec la petite partie de l'hostie mise dans le calice. L'ayant consommé, il dit à voix basse : *Quod ore sumpsimus, etc.* et il tend le calice au-dessus de l'autel au servant placé du côté de l'épître : celui-ci versant le vin, le célébrant se purifie ; ensuite, avec du vin et de l'eau, il se lave les pouces et les index au-dessus du calice, et il les essuie avec le purificateur, tout en disant : *Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, etc.* Il consomme l'ablution et essuie sa bouche et le calice avec le purificateur ; cela fait, il étend le purificateur sur le calice, met dessus la patène, et sur la patène la petite pale ; puis il plie le corporal, le met dans la bourse, couvre le calice avec le voile, pose la bourse au-dessus et le met au milieu de l'autel comme au début de la messe.

6. S'il y a des communicants à la messe, le servant les avertit un peu avant par un signal de la clochette. Le prêtre, après avoir pris le Sang, place le calice un peu du côté de l'évangile, à l'intérieur du corporal toutefois, et le couvre de la pale. Ensuite, si des parcelles consacrées sont sur le corporal, après avoir fait la gèneuflexion, il les met sur la patène ; si des parcelles ont été consacrées dans le ciboire au cours de cette même messe, il place le ciboire au milieu du corporal, le découvre et fait la gèneuflexion ; si l'on doit donner des parcelles déjà consacrées auparavant, après avoir ouvert le tabernacle, il fait la gèneuflexion et en tire le ciboire, qu'il découvre. Ensuite,

il prend de la main gauche le ciboire ou la patène contenant le Sacrement, de la main droite il prend une parcelle qu'il tient entre le pouce et l'index, un peu élevée au-dessus du ciboire ou de la patène et, tourné vers les communicants au milieu de l'autel, il dit : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. Puis il dit : Domine, non sum dignus, ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea. Ayant dit ces paroles trois fois, le célébrant se rend vers le côté droit des communicants, c'est-à-dire du côté de l'épître, et en donnant le Sacrement à chacun, il fait avec lui un signe de croix au-dessus du ciboire ou de la patène, en disant : Corpus Domini nostri Iesu Christi custodiat animam tuam in vitam aeternam. Amen.

7. Lorsque les fidèles ont communie, le célébrant retourne à l'autel. Puis, si des parcelles avaient été placées sur le corporal, il nettoie celui-ci avec la patène, et si des fragments s'y trouvaient, il les met dans le calice. S'il reste des parcelles dans le ciboire, il le pose sur le corporal, le recouvre, le remet au tabernacle, fait la gèneuflexion et ferme la porte. Ensuite il fait tomber dans le calice les fragments qui peuvent se trouver sur le plateau tenu sous le menton des communicants, puis il dit à voix basse : Quod ore sumpsimus, Domine, etc., et se purifie en disant : Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, etc. et fait tout ce qui a été dit plus haut. S'il n'y a pas de tabernacle sur l'autel et que le ciboire avec les hosties consacrées demeure sur l'autel jusqu'à la fin de la messe, on observera ce qui est prescrit le Jeudi saint pour la fin de la messe.

8. *A la messe solennelle, le diacre se tient en arrière du célébrant jusqu'à ce qu'il dise, dans le chant de l'oraison dominicale : Et dimitte nobis debita nostra. Alors, ayant fait sur place la gèneuflexion, il va à la droite du célébrant. Le sous- diacre, vers la fin de l'oraison dominicale, ayant fait de même la gèneuflexion, monte à l'autel et se tient au côté de l'épître où il tend la patène au diacre. Celui- ci la découvre et, l'essuyant avec le purificateur, la donne au célébrant, dont il baise la main. Quand il en est besoin, il découvre et couvre le calice, et il adore avec le célébrant. Le sous- diacre, ayant rendu la patène et déposé le voile qui pendait de ses épaules, fait la gèneuflexion et descend reprendre sa place derrière le célébrant. Quand le célébrant dit : Pax Domini, le sous- diacre fait de nouveau la gèneuflexion et monte à la gauche du célébrant, disant avec lui : Agnus Dei. Puis, ayant fait sur place la gèneuflexion au Sacrement, il retourne derrière le célébrant. Cependant, le diacre, agenouillé à droite attend la paix, et lorsque le célébrant baise l'autel, lui- même, se relevant, baise l'autel en même temps, hors du corporal ; embrassé par le célébrant qui dit : Pax tecum, il reçoit la paix tandis qu'ils rapprochent mutuellement la joue gauche, et il lui répond : Et cum spiritu tuo. Ensuite, après avoir de nouveau adoré le sacrement placé sur l'autel, il se tourne vers le sous- diacre en arrière du célébrant et lui donne la paix de la même manière. Le sous- diacre, ayant reçu la paix du diacre, fait la gèneuflexion à l'autel ; il va au chœur, accompagné par un acolyte, et donne la paix au premier de chaque ordre, d'abord aux plus dignes, ensuite aux moins dignes ; il retourne à l'autel, fait la gèneuflexion, et donne la paix à l'acolyte qui l'a accompagné ; celui- ci donne la paix aux autres acolytes qui se trouvent autour de l'autel. Ensuite, le sous- diacre va à la droite du célébrant et, quand il le faut, découvre le calice, prend la burette de vin et le verse quand le célébrant veut purifier. Le diacre, quand il a donné la paix au sous- diacre, se rend auprès du livre ; tandis que le célébrant se communique, lui et le sous- diacre se tiennent debout profondément inclinés vers l'autel.*

9. *A la messe pontificale, les assistants reçoivent et transmettent la paix comme il est marqué au Cérémonial. Si on donne la Communion au cours de la messe solennelle, on suit en tout ce qui a été*

dit plus haut, mais en premier communient le diacre et le sous- diacre, et ensuite les autres selon leur ordre. Entre- temps le choeur chante l'antienne de la Communion.

XI – L’antienne de la Communion et les oraisons après la Communion

1. Le célébrant s'étant purifié et le calice étant disposé sur l'autel, le ministre porte le missel au côté de l'épître, où il le pose comme à l'introït, et se met lui-même à genoux devant le côté de l'évangile, comme au début de la messe. Ensuite le célébrant, se tenant les mains jointes, lit l'antienne de la Communion. L'ayant lue, les mains jointes de la même manière devant la poitrine, il va au milieu de l'autel, le baise, se tourne de gauche à droite vers le peuple et dit : Dominus vobiscum. Étant retourné au livre par le même chemin, il dit les oraisons après la Communion de la même manière, dans le même nombre et le même ordre qu'ont été dites les oraisons au début de la messe. Les oraisons finies, il ferme le livre et, les mains jointes devant la poitrine, revient au milieu de l'autel, où, ayant baisé l'autel, il se tourne vers le peuple et dit comme ci-dessus : Dominus vobiscum. Cela dit, il demeure les mains jointes devant la poitrine, tourné vers le peuple, et dit : Ite missa est, si on doit le dire, et se retourne vers l'autel par le même chemin. Si on ne doit pas le dire, après avoir dit : Dominus vobiscum, il se retourne de la même manière par le même chemin vers le milieu de l'autel où, demeurant tourné vers celui-ci, les mains jointes devant la poitrine, il dit : Benedicamus Domino. Aux messes des défunts, c'est de la même manière qu'il reste tourné vers l'autel pour dire : Requiescant in pace.

2. En carême, du Mercredi des Cendres au mercredi de la Semaine sainte, à la messe de la férie, après que le célébrant a dit les oraisons après la Communion avec leurs conclusions habituelles, avant de dire : Dominus vobiscum, demeurant au même endroit devant le livre, il dit : Oremus. Humiliate capita vestra Deo, en inclinant la tête ; et, les mains étendues, il ajoute sur le même ton l'oraison sur le peuple, placée à cet endroit. Après l'avoir achevée, il baise l'autel et, se tournant vers le peuple, il dit : Dominus vobiscum et le reste comme ci-dessus.

3. A la messe solennelle, le diacre transfère le missel au côté de l'épître, puis prend place derrière le dos du célébrant. Le sous- diacre va au côté de l'évangile, où il purifie le calice, y dispose le purificateur, le couvre de la patène et de la pale, plie le corporal, le remet dans la bourse qu'il pose sur le calice recouvert du voile, qu'il place sur l'autel ou sur la crédence comme au début. Ensuite, il revient à sa place derrière le diacre qui, lorsqu'il dit Ite missa est, se tourne vers le peuple en même temps que le célébrant. Et en carême, après que le célébrant a dit Oremus, le diacre, au côté de l'épître, se tournant vers le peuple, les mains jointes, dit comme ci- dessus : Humiliate, etc. Après l'avoir dit, il se tourne vers l'autel, derrière le célébrant, et le célébrant dit l'oraison sur le peuple. Dans les messes chantées Ite missa est, ou Benedicamus Domino, ou Requiescant in pace sont chantés par le célébrant lui-même.

XII – La bénédiction à la fin de la messe et l'Évangile selon saint Jean

1. Après avoir dit Ite missa est ou Benedicamus Domino, ou Requiescant in pace, le célébrant devant le milieu de l'autel, gardant les mains jointes sur celui-ci, incliné, dit à voix basse : Placeat

tibi, sancta Trinitas, etc. Cela dit, les mains étendues de part et d'autre sur l'autel, il le baise au milieu, puis il se redresse, demeure tourné vers l'autel, et élevant vers le Ciel les yeux et les mains qu'il étend et qu'il joint, inclinant la tête à la croix, il dit à voix haute : Benedicat vos omnipotens Deus, et les mains jointes, les yeux baissés vers la terre, se tournant de sa gauche à sa droite vers le peuple, étendant la main droite avec les doigts joints, et tenant la main gauche au-dessous de la poitrine, il bénit une seule fois le peuple en disant : Pater, et Filius, * et Spiritus Sanctus. **R/**. Amen. Il parfait le tour et se rend au côté de l'évangile, où il dit : Dominus vobiscum, **R/**. Et cum spiritu tuo. Il fait, du pouce droit, des signes de croix d'abord sur l'autel ou sur le livre au commencement de l'évangile, puis sur le front, la bouche et la poitrine en disant : Initium sancti Evangelii secundum Ioannem, ou Sequentia sancti Evangelii, comme il est marqué aux Rubriques générales, **R/**. Gloria tibi, Domine, et, les mains jointes, il lit l'évangile : In principio, ou l'autre qui convient. Lorsqu'il dit : Et verbum caro factum est, il fléchit le genou vers le coin de l'évangile et, se levant, continue comme avant. A la fin, le ministre, qui se tient debout côté épître, répond : Deo gratias.

2. S'il célèbre à un autel tourné face au peuple, il ne se tourne pas, mais, se tenant comme il était, bénit le peuple, comme marqué plus haut, au milieu de l'autel ; puis il se rend au coin de l'évangile, et dit l'évangile selon saint Jean.

3. S'il a célébré en présence du Souverain Pontife, d'un cardinal ou d'un légat du Siège Apostolique, ou bien d'un patriarche, d'un archevêque ou d'un évêque présent dans sa province, sa cité ou son diocèse, le célébrant, après avoir dit : Placeat tibi, sancta Trinitas, etc., dit : Benedicat vos omnipotens Deus, et, se tournant vers le Souverain Pontife, il fléchit le genou, tandis que vers un cardinal, un légat, ou un autre prélat nommé ci-dessus, il incline la tête, comme pour demander la permission de bénir, puis continue : Pater, et Filius, * et Spiritus Sanctus, en bénissant les assistants à partir de l'endroit où ne se trouve pas le Pontife, le cardinal, le légat ou le prélat en question. Mais s'il a célébré en présence d'un patriarche, d'un archevêque ou d'un évêque se trouvant hors de leur province, de leur cité ou de leur diocèse, il les bénit de la manière habituelle comme tous les autres assistants, sans faire aucune différence.

4. Aux messes où l'on dit : Benedicamus Domino, ou Requiescant in pace, le célébrant ne donne pas la bénédiction mais, après avoir dit : Placeat tibi, sancta Trinitas, comme ci-dessus, et baisé l'autel, s'il faut dire le dernier évangile il se rend au coin de l'évangile, où il dit le commencement de l'évangile selon Jean In principio.

5. Mais si le dernier évangile doit être omis selon les rubriques, le célébrant, ayant donné la bénédiction ou, s'il faut omettre la bénédiction, ayant baisé l'autel, se retire. Lorsqu'il a fini l'évangile à la fin de la messe, s'il a célébré en présence du Souverain Pontife, d'un cardinal, d'un légat du Siège apostolique ou d'un patriarche, d'un archevêque ou d'un évêque, il se tourne vers celui d'entre eux devant lequel il a célébré et fait le salut approprié. S'il n'a pas célébré pas en présence d'un de ces prélats, il omet cette salutation.

6. Lorsque tout cela est achevé, le prêtre prend le calice de la main gauche, posant la droite sur la bourse pour que rien ne tombe, descend devant le degré inférieur de l'autel et là, au milieu, se tournant vers l'autel, il s'incline profondément (ou bien, s'il y a le tabernacle du Saint-Sacrement, il fait la génuflexion). Et après avoir fait ce salut, il reçoit du ministre la barrette, couvre la tête et,

précédé par ce ministre, revient à la sacristie de la même manière qu'il était venu, tout en disant l'antienne *Trium puerorum* et le cantique *Benedicite* ou d'autres prières qu'il préfère. Après avoir déposé les ornements, il prolonge son action de grâces pendant l'intervalle de temps qui convient, en disant les prières marquées, ou d'autres selon sa dévotion.

7. A la messe solennelle, le célébrant, de la même voix et de la même manière qu'aux messes lues, bénit le peuple une fois seulement, à moins qu'il soit évêque ou abbé, comme plus bas ; ayant dit l'évangile selon Jean, il se retire avec ses ministres dans le même ordre et de la même manière qu'en venant.

8. Mais l'évêque, ou l'abbé ayant reçu la bénédiction et ayant l'usage des pontificaux, bénit le peuple par trois fois, même aux messes lues.

XIII – Ce qu'on omet aux Messes des défunts

1. A la messe des défunts, avant la confession on ne dit pas le psaume : *Iudica me, Deus*, mais, ayant dit l'antienne : *Introibo ad altare Dei*, et la réponse du ministre : *Ad Deum, qui laetificat*, etc. on dit : **V**. *Adiutorium nostrum*, et la confession, avec le reste comme marqué plus haut. Lorsque le célébrant commence l'antienne de l'introït à l'autel, il ne se signe pas, mais, la main droite étendue, il fait le signe de croix sur le livre, comme s'il faisait une bénédiction, la main gauche posée sur l'autel. On ne dit pas : *Gloria Patri*, mais après le psaume on répète : *Requiem aeternam* ; et on ne dit pas *Gloria in excelsis*, ni *Alleluia*, ni *Iube, Domine, benedicere*, ni *Dominus sit in corde meo* ; et on ne baise pas le livre à la fin, et ne dit pas *Per evangelica dicta*. On ne dit pas le *Credo*, on ne bénit pas l'eau à verser dans le calice, on dit cependant la prière : *Deus, qui humanae substantiae*, etc. Lorsque il se lave les mains à la fin du psaume *Lavabo inter innocentes*, le prêtre ne dit pas *Gloria Patri*. A l'*Agnus Dei*, on ne dit pas : *miserere nobis*, mais on le remplace par : *dona eis requiem* ; ni la troisième fois : *dona nobis pacem* ; on le remplace par : *dona eis requiem sempiternam* ; et on ne se frappe pas la poitrine. On ne dit pas la première prière avant la Communion, c'est-à-dire : *Domine Iesu Christe, qui dixisti Apostolis tuis*, etc., et on ne donne pas la paix. A la fin, on ne dit pas : *Ite missa est*, ni *Benedicamus Domino*, mais : *Requiescant in pace*. Et on ne donne pas la bénédiction, mais après avoir dit : *Placeat et baisé l'autel*, on dit, comme plus haut : *In principio erat Verbum*, etc. Tout le reste comme aux autres messes.

2. A la messe solennelle on n'encense pas l'autel à l'introït, et le sous- diacre, lorsqu'il a fini l'épître, ne baise pas la main du célébrant ni ne reçoit sa bénédiction. Le diacre ne demande pas la bénédiction ni ne baise la main du célébrant ; on ne porte pas les luminaires à l'évangile et on ne porte pas l'encens, il n'y a que deux acolytes sans chandeliers qui se tiennent l'un à droite à l'autre à gauche du sous- diacre tenant l'évangélaire. On n'encense pas le livre, ni le célébrant à la fin, et on ne porte pas le livre des évangiles à baiser. Les oblats et l'autel sont encensés comme ci- dessus ; on encense le célébrant seul, et on n'encense pas les autres. Le sous- diacre ne tient pas la patène derrière le célébrant ; mais au moment de l'élévation du Sacrement, il l'encense étant à genoux du côté de l'épître. Lorsque les ministres donnent quelque chose au célébrant à cette messe, ils ne baisent ni sa main ni la chose donnée.

3. Si l'on doit distribuer des cierges, on les distribuera après l'épître et ils seront allumés à l'évangile, à l'élévation du Sacrement, et après la messe pendant l'absoute. Si on fait un sermon, on le fait après la messe, avant l'absoute.

XIV – Ce qu'il faut faire si le prêtre célèbre deux fois ou trois fois le même jour

1. Le prêtre qui, en la fête de la Nativité du Seigneur ou en la Commémoration de tous les fidèles défunts, célèbre deux ou trois messes sans interruption, c'est-à-dire sans quitter l'autel :

a) A la première et à la deuxième messe, s'il doit immédiatement en célébrer une autre, après avoir bu le précieux Sang, il ne purifie pas et n'essuie pas le calice, mais il le pose sur le corporal et le couvre de la pale, puis, les mains jointes, il dit : *Quod ore sumpsimus*, et ensuite il se lave les doigts dans un récipient préparé avec de l'eau en disant *Corpus tuum, Domine*, et il les essuie. Cela fait, il dispose de nouveau le calice, qui est demeuré sur le corporal, et, après en avoir enlevé la pale, il le couvre comme d'habitude, c'est-à-dire avec le purificateur de lin, ensuite avec la patène portant l'hostie à consacrer, avec la pale, et enfin avec le voile. On ne posera pas le calice en dehors du corporal. Si par inadvertance le prêtre a pris les ablutions avec du vin, il peut néanmoins célébrer la deuxième et la troisième messe, même sans intervalle de trois heures, si c'est nécessaire. Pour le reste, la messe se termine de la manière ordinaire.

b) A la deuxième et à la troisième messe, s'il a célébré une autre messe immédiatement auparavant, à l'offertoire, ayant enlevé le voile du calice, il place celui-ci quelque peu du côté de l'épître, mais toujours à l'intérieur du corporal, et, après avoir fait l'oblation de l'hostie, il n'essuie pas le calice avec le purificateur, mais laissant le calice à l'intérieur du corporal, il l'élève légèrement, y verse le vin et l'eau et, sans avoir aucunement essuyé à l'intérieur, il en fait l'offrande. Tout le reste se fait de la manière habituelle.

2. Le prêtre qui célèbre plusieurs messes avec un intervalle doit prendre les deux ablutions prescrites par les rubriques aux premières messes. S'il doit célébrer la messe suivante dans moins de trois heures, il n'emploiera que de l'eau pour les ablutions, mais si par inadvertance il a pris aussi du vin, il peut néanmoins célébrer la messe suivante moins de trois heures plus tard, s'il y a nécessité.

Notes de bas de page

1. **Rubriques générales, 26 juillet 1960, n° 424.** On dit le psaume *Iudica me Deus* avec l'antienne *Introibo* et le *Confiteor* avec l'absolution devant les marches de l'autel, à toute messe, qu'elle soit chantée ou lue ; on les omet, en même temps que les versets qui suivent, et les oraisons *Aufer a nobis* et *Oramus te, Domine*, dans les cas ci-après :
 - à la messe de la Purification qui suit la bénédiction et la procession des cierges ;
 - à la messe du mercredi des cendres, que l'on dit après la bénédiction et l'imposition des cendres ;
 - à la messe du deuxième dimanche de la Passion ou des Rameaux qui suit la bénédiction et la procession des rameaux ;
 - à la messe de la Vigile pascale ;

- à la messe des rogations, qui suit la procession des litanies majeures ou mineures ;
- aux messes qui suivent certaines consécration déterminées par les rubriques du Pontifical romain.

Source : laportelatine.org/spiritualite/liturgie/rites-a-observer-dans-la-celebration-de-la-messe

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France